

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS CONSULAIRES
TRIBUNAL DE COMMERCE DE BÉZIERS

PROCÈS-VERBAL

Rappel (facultatif) : nombre de sièges à pourvoir

délégués consulaires

Catégories	Total ¹
Industrie	40
Commerce	69
Service	71
Total	180

¹ Lorsqu'il n'y a pas de sous catégories identifiées, indiquer "N.C." dans les colonnes concernées et ne renseigner que la colonne "total"

L'an deux mille dix, le 13 du mois de décembre, à 17 heures 30

Vu :

- 1°- Le code électoral,
- 2°- Le code de commerce,
- 3°- La décision du préfet de Département du 5 novembre 2010 arrêtant la liste des candidatures aux délégués consulaires du Tribunal de Commerce de Béziers
- 4°- L'arrêté préfectoral 2010-01-2980 instituant la commission départemental prévue à l'article R.713-27-2 du code de commerce,
- 5°- L'arrêté ministériel du 31 août 2010 portant convocation des électeurs et fixant le calendrier des opérations électorales,
- 6°- La circulaire n°1299 DGCIS/SCDPME/SDCC/CC2 du 3 septembre 2010 complétée par la circulaire du 6 octobre 2010,

L'ensemble de ces documents été mis à la disposition des membres de la Commission.

S'est réunie à la Préfecture, pour constater l'élection des candidats Délégués Consulaires, à l'issue des scrutins se déroulant du 25 novembre 2010 au 8 décembre 2010, la commission d'organisation des élections composée de :

- M Bernard ROUCOUS, représentant le préfet de l'Hérault, président de la Commission ;
- M Roland ABELLO, représentant le président de la chambre régionale de commerce et d'industrie ;
- M. Olivier SILVESTRE DE SACY, président du Tribunal de Commerce de Béziers ;
- M. Michel DRUGEON, représentant le Président de la chambre de commerce et d'industrie de Béziers ;
- M. Bernard MATTIVI, directeur général de la chambre régional de commerce et d'industrie de Béziers ;
- M. Thierry DUFRENNE, secrétaire de la Commission.

La commission, régulièrement réunie, constate l'élection des candidats du groupement « Initiatives et Développement du Biterrois » aux postes de délégués consulaires du tribunal de commerce de Béziers, selon les tableaux de dépouillement annexés sous forme de 3 fichiers informatiques.

CLOTURE DU PROCÈS-VERBAL

OBSERVATIONS DE LA COMMISSION

Le présent procès-verbal, dressé et clos à Montpellier le 13 décembre 2010 à 17 heures 30 a été, après lecture, signé par les membres de la Commission constituée pour des élections de la chambre de commerce et d'industrie de région.

Une copie du procès verbal et de ses annexes est transmise, sans délai, au ministre en charge de la tutelle à l'adresse suivante : elections-cci.dgcis@finances.gouv.fr ou par télécopie au 01 44 97 25 03.

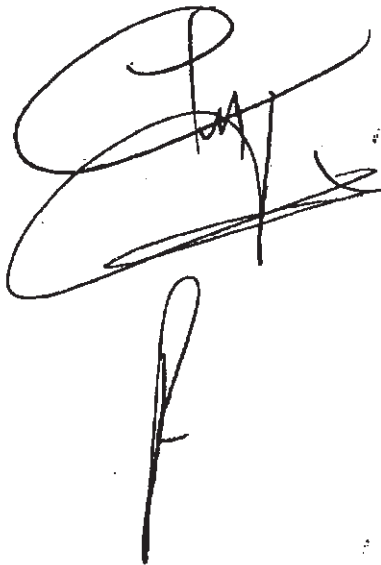
Une copie est également adressée à la chambre régionale de commerce et d'industrie et à chacune des chambres de commerce et d'industrie relevant de sa circonscription.

Les membres de la Commission

Le président

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'TANCHE'.

Les membres

A large, complex handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and strokes.

Le(s) secrétaire(s)

A handwritten signature in black ink, consisting of a circle with a vertical line through it and a horizontal line below.

Résultats de l'élection des délégués Consulaires – décembre 2010
Tribunal de Commerce de Béziers

Annexe au PV du 13 décembre 2010

I - Commerce

votes	APPERT	BENEZECH	BORDA	BOURDOIS	CARRATIE	CAUJOLLE	CHEKROUN	CUCCURULLO	DANNEELS	DELMAS	DIMUR
428	425	424	424	426	427	426	425	426	424	427	242
DJAMI	DUFRENNE	FAISON	FREITAS	FRONTERA	GALY	GAS	GONZALEZ	GRASSET A.	GRASSET G.	HILLAIRE	LOPEZ J.L.
423	427	426	423	421	418	423	426	425	424	425	426
LOPEZ M.	MIQUEL	MORGAN	MOULY	MOUTON	OLRY	PATIN	PEREZ	RAMADE	ROUANET	ROUZIES	THOMAS
427	424	423	426	415	426	425	427	422	424	420	426
THOUVENOT	TOURNEUX	TUGAS	VIDAL								
422	426	421	424								

II - Industrie

votes	ABELLO G.	ABELLO R.	AUSSENAC	BANCO	BARASCUD	BILLAUD	CANS	CARPENTIER	COUSTEIX	DALLAS	DECUC
181	176	178	178	178	177	178	176	178	179	178	177
FORIN	IRAILLES	JANODET	JUSZKIEWICZ	LIBES	PELLENC	PRENANT	PRIMS	RONCERO Ch.	RONCERO P.	SAUVEPLAN	SIN
177	176	178	178	179	178	178	179	177	177	178	179
VIDAL											
178											

III - Services

votes	AMAT	AUBERT	AUTIN	CAUCAT	CHALLIEZ	CHLUDA	CONDOMINES	CORDEL	COULON	DARDENNE	DAURE
448	444	442	443	435	445	445	438	443	444	446	442
DELPECH	DE NADAI	DUBOIS Ch.	DUBOIS J.	DRUGEON	ESTEVE	EUZET	FAVRAIS	GARRIGUES	GIL Fr.	GIL Mi.	GOYARD
447	441	445	445	444	438	443	442	440	446	446	443
GRACIA	GUILLERMINET	GUILMINEAU	JALABERT	LAFRAGETTE	LAPOUYADE	LAVAL	LEPEYTRE	MARQUET	MATA Co.	MATA S.	MATTEI
446	439	440	441	444	441	442	443	444	443	447	446
MAURY	MAYRAN	MEGE	PEDRENO	PERONA	PORTES Fa.	PORTES OI.	PORTES S6.	ROSSIGNOL	ROUVIERE	SALASC	SIDROT
440	439	446	443	443	442	445	442	446	442	441	445
SPAGNOLO	TOURRETTE	TRESSOL									
445	444	442									